



Facturation à sa propre micro entreprise

Par rom97400

Bonjour à tous,

Voilà je cherche depuis quelques temps sur internet à obtenir une réponse à certaines questions que je me pose concernant un projet.

Je suis actuellement à mon compte, en tant que micro entrepreneur en tant que menuisier/plaquistes.

J'ai en ma possession un terrain avec une maison à rénover entièrement. Je souhaiterais effectuer ces travaux et facturer cela à ma micro entreprise en facturant bien évidemment des prix correspondants à ceux du marché.

Ai-je le droit de faire cela en tant que micro entreprise ?

Si oui, j'ai une 2ème question, lors de la vente de cette maison rénovée, pourrais-je déduire les factures de la plus-values ?

Vous remerciant par avance de vos éclaircissements,

Bien à vous
Romain

Par ESP

Bonjour

Ce à quoi vous pensez est une facturation à soi même, proscrite, ...